

Strasbourg, le 11 février 2026

Élections municipales 2026 : organisation des bureaux de vote

Suite à un arrêté préfectoral portant institution des bureaux de vote de la Ville de Strasbourg pour l'année 2026, des ajustements ont été réalisés afin de garantir le bon déroulement des élections municipales **les 15 et 22 mars** prochains.

À ce titre, trois nouveaux lieux d'exercice ont été créés faisant ainsi passer de 146 à 149 le nombre de bureaux de vote à Strasbourg. Les 3 nouveaux bureaux sont situés à la Robertsau (gymnase de l'école de la Niederau), au Neuhof (école élémentaire Guynemer) et quartier Gare (gymnase Sainte Aurélie).

23 bureaux de vote sont de fait concernés par un redécoupage pour équilibrer les effectifs de chacun.

Les adresses de bureaux de vote peuvent être modifiées en raison de :

- l'adaptation à l'évolution du nombre d'électeurs par zone,
- la réorganisation de bureaux,
- l'indisponibilité d'un bâtiment habituellement utilisé.

Ce changement concerne 8 000 inscrits sur les listes électorales, ayant été alertés par courrier. En complément, une signalétique informative viendra guider les électeurs en amont et pendant le scrutin.

Il est également possible de vérifier l'adresse de son lieu de vote de manière simple et rapide :

- en ligne sur : <https://www.strasbourg.eu/rechercher-bureau-vote>
- par téléphone au 03 68 98 68 94
- en consultant sa carte électorale (en cas de nouvelle carte adressée)

Les inscriptions sur la liste électorale ayant pris fin vendredi dernier, la Ville de Strasbourg recense à ce jour plus de 148 000 inscrits.

